Trekking Club Cheminots
Nord - Pas de Calais©
n°: W595000089

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024

du : 11/12/2024

Lille le 11/12/2024,
Siège de l'association,

Le 11/12/2024, à 16h00 les membres de l'association Trekking - Club - Cheminots - Nord - Pas de Calais©, se sont réunis à Lille dans les locaux du CASI des Cheminots du Nord Pas de Calais , 25 Bd JB Lebas, en assemblée générale ordinaire sur convocation écrite de la part du Président, conformément à l'article 14 des statuts et article 8 du règlement intérieur.

Une feuille de présence, annexée au procès-verbal, (annexe 1)* a été établie et dûment émargée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Mme JUNGBLUTH Aurélie (secrétaire de l'association) recueille tous les courriers et adhésions et s'assure du bon émargement de la feuille de présence. (Présents & mandataires).

L'assemblée est présidée par Monsieur BRIDOUX Christophe, Président de l'association et Secrétaire de séance.
Il est assisté par Mme JUNGBLUTH Aurélie (secrétaire de l'association), ainsi que de Mr BRILLARD Eric (membre du CA de l'association).

Mr Christophe BRIDOUX (Secrétaire de séance) s'assure que l'ensemble des documents a été adressé à chacun des membres dans le cadre des convocations, remercie de leur présence les membres du Trekking Club Cheminots NPdC©, le représentant du CASI, en la personne de Mr Hervé BEAUMONT adjoint de direction du CASI, en charge des associations.

Mr Christophe BRIDOUX (Secrétaire de séance) insiste sur l'importance de cette réunion où seront prises les décisions démocratiques communes pour la vie de notre association.

Aucun membre ne demande la parole en préambule.
Le Président ouvre la séance à 16h30

Le mot d'accueil du Président:

Tout d'abord, je voulais adresser mes remerciements à chaque membre présent, je sais que vous êtes tous très occupés dans vos projets personnels, votre travail, vos vies respectives. Je vous remercie donc d'avoir consacré un peu de votre temps pour assister à cette AG Ordinaire 2024.
Je remercie Mr Hervé BEAUMONT adjoint de direction du CASI, en charge des associations de sa présence ce soir. Mr KIKOS Alexandre (secrétaire du CASI) est excusé.

Aujourd'hui nous relançons notre club suite à une interruption prolongée pour diverses raisons (covid, maladie etc ..) Mais nous redémarrons aussi grâce à la ténacité de certains membres qui souhaitent participer à de nouvelles aventures.

Durant cette période de suspension de l'association, le « Trekking Club » a organisé quelques aventures qui ont bien fonctionné et cela nous donne l'envie de redémarrer l'association avec vous, qui de loin ou de près avez toujours soutenu votre club.

I- Le rapport moral

La dernière activité officielle de Trekking Club remonte à septembre 2022 avec l'ascension de la Mortice Sud 3169m.

Puis durant la suspension des activités de l'association, certains ont mené en petit groupe individuel des activités de randonnées (que vous avez partagées avec nous par les réseaux sociaux ou autres). Aujourd'hui nous avons la volonté de nous réunir au sein du Trekking Club et redémarrer ensemble ses activités.

II- Le Bilan Financier

Notre Trésorier Mr Philippe DUHEZ est excusé, c'est donc le Président qui explique les comptes de l'association *

Mise aux voix pour approbation du bilan financier.

Nombre de votant : 11 membres (9 présents & 2 pouvoirs)
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 11

L'assemblée générale approuve le bilan financier à la majorité absolue

III- Les activités 2025:

Les futurs projets actés par le CA du 08 Novembre 2024 sont :

- RDA2025 : Séjour en Oisans : randonnées en étoile au départ de La Grave. Du 26 juin au 1er juillet 2025.
- Bivouac 2025: Au lac des Cerces (+la Pointe des Cerces 3097m) du 28 juillet au 31 juillet 2025.
- Sommet plus de 3500m : Levanna Occidentale 3593m, du 25 au 29 Aout 2025.
- Randonnée Raquettes : aux Contamines Montjoie : mi-mars 2026.
- Sommet plus de 3000m : Le Pic de Farnéiréta 3134m (depuis St Véran) : en fonction des autres activités.

La présentation des activités est dirigée par le Président ainsi que M Eric BRILLARD (membre du CA et à l'initiative des activités présentées).

Remerciements à Mr Eric BRILLARD pour sa présentation et l'ensemble de ses travaux.

IV- Election des Membres du Conseil d'Administration :

Les membres souhaitant accéder au CA sont :

- Mr BRIDOUX Christophe
- Mme JUNGBLUTH Aurélie
- Mr DUHEZ Philippe
- Mr ENDTER Yves
- Mr BRILLARD Eric
- Mr DEBARGE Jean Marc
- Mr
- Mr
- Mr

Mr Christophe BRIDOUX (Secrétaire de séance) procède au vote à bulletin secret selon l'article 13 de nos Statuts :

Résultat du vote :

Tous les Membres sont élus au Conseil d'Administration du Trekking Club Cheminots Nord Pas de Calais©.

Nombre de votant : 11 membres (9 présents & 2 pouvoirs)
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 11

Chaque membre se présentant au CA du Trekking Club Cheminots Nord Pas de Calais© a été élu avec 11 voix.

Mr Christophe BRIDOUX (Secrétaire de séance) remercie la confiance de tous, accordée aux membres du CA.

Mr Christophe BRIDOUX (Secrétaire de séance) cède la parole au représentant du CASI: en la personne de Mr Hervé BEAUMONT adjoint de direction du CASI en charge des associations

Des remerciements sont adressés au Trekking Club pour leur invitation, ainsi que pour la relance du club.

Mr BEAUMONT présente l'article relatant notre association édité dans « PASSERELLE » . Les dossiers de subventions des associations seront remis lors des voeux du CASI le 25 Janvier 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne prend la parole, Mr Christophe BRIDOUX (Secrétaire de séance) clôt l'Assemblée Générale Ordinaire et invite les membres à prendre part au moment de convivialité autour d'une table gourmande érigée par Mme JUNGBLUTH Aurélie (secrétaire de l'association).

Fin de la séance à 17:30

Mr Christophe BRIDOUX,
Secrétaire de séance.

* Les annexes sont consultables dans la bibliothèque du Trekking - Club - Cheminots - Nord - Pas de Calais© à la salle polyvalente des associations à Hellemmes.